

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE SAINT-BRIEUC

RAPPORT 2009 - 2010

SUR L'ATTRACTIVITÉ DE SAINT-BRIEUC



Petit rappel : qu'est-ce que le CES ?

- * Une instance de démocratie locale créée par la Ville de Saint-Brieuc en 1997, reconduite en 2001
- * Une instance composée de 3 collèges
- * Des bénévoles mandatés par leur structure
- * Fonctionnement : choix d'un thème d'intérêt pour la ville, en auto saisine, 10 réunions avec rencontres d'experts, visites, enquêtes...
- * Un rapport annuel et un rapport de suivi par la municipalité l'année suivante
- * Le CES peut émettre des avis à la demande du Maire
- * Exemples de thèmes traités : l'intergénération, l'espace urbain, l'intercommunalité, le développement durable, la santé...

COMITÉ ECONOMIQUE ET SOCIAL DE SAINT- BRIEUC

Rapport 2009 - 2010

L'attractivité de Saint-Brieuc

Tous concernés !

La méthode choisie

Un pré-travail pendant les vacances d'été

Un questionnaire : 200 personnes interrogées par les membres du CES

Des experts rencontrés et une réunion publique à l'amphi de Mazier avec Jean OLLIVRO, géographe, sur le thème « Saint-Brieuc demain »

Un postulat

L'attractivité est ce qui donne envie de venir et ce qui donne envie de rester dans une ville, une ville où l'on se sent bien et qu'on le sache ailleurs.

Les atouts de la Ville de Saint Briec

- ❖ Une histoire collective, un patrimoine social et humain
- ❖ Un patrimoine naturel maritime
- ❖ Un atout économique
- ❖ Des nouveaux aménagements et équipements
- ❖ Des grands chantiers en cours ou en projet

Les freins à l'attractivité de Saint-Brieuc

- ❖ Les marques de l'histoire
- ❖ Les freins actuels :
 - * L'activité économique :
beaucoup d'interrogations
 - * L'aspect urbain

Les propositions du CES

❖ **Économie et tourisme :**

- * Contribuer à développer des pôles d'excellence dans la recherche et l'innovation

- * Développer des activités et aménagements autour de la façade maritime

- * Anticiper l'arrivée du LGV : la gare une entrée de ville

❖ **Centre ville :** réhabilitation à poursuivre, privilégier le centre

❖ **Patrimoine architectural et culturel :** se réapproprier son histoire, préserver et embellir l'existant

❖ **Patrimoine naturel et déplacements doux :**

Valorisation, développement

❖ **Jeunes :**

Logements jeunes familles en centre ville
et offre culturelle pour les ados

❖ **Communication :**

- * Faire connaître aux briochins et à l'extérieur les atouts de la ville
- * Motiver les briochins à être ambassadeurs de leur ville

CONCLUSION

Merci



à tous ceux
qui ont contribué
à ce rapport

notamment ...